

**L'achat de seigneuries** revêtait de multiples significations. A partir des années 1560, de telles opérations ne sont plus le fait de marchands, mais d'hommes qui ont précisément tourné le dos à cet état et qui ont progressé vers la noblesse par des lettres de « provision d'office ». Au XVII<sup>e</sup> siècle se poursuit « la course à la seigneurie ». Que ce soit dans le cercle des familles d'échevins ou dans le milieu – qui lui sert de vivier – de ceux qui vivent notablement, c'est à dire de leurs rentes, on manque rarement de prolonger son nom d'une dénomination de seigneurie. Les dernières années de l'Ancien Régime ont marqué une ultime ruée vers la seigneurie, peu ou prou réduite à ses aspects fonciers : les incertitudes, tant politiques que monétaires, poussèrent à un repli précipité vers la terre ... la crainte de ne posséder que du papier ... le système de Law laissait assez de séquelles dans les mémoires ...

**Histoire de Lyon du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours par Françoise Bayard et Pierre Cayez – édition Horvath**